



# Convocation - Challenge Jeune Rameur

## Etape 2 – ACP Grande-Motte

### Dimanche 22 Janvier 2012



#### **Catégories concernées :**

Benjamins, Minimes n'ayant pas participé aux championnats de zone 2010 et Cadets débutants de l'année, **licenciés A, D ou UNSS.**

#### **Catégories des équipes**

- Benjamins (Garçons & Filles),
- Filles (minimes et cadettes),
- Minimes garçons,
- Cadets\*.

*\* Dans le cas d'un nombre insuffisant d'engagés, un classement unique (minimes & cadets) sera réalisé.*

#### **Lieu : Aviron Club du Ponant La Grande Motte**

**La Plaine des Jeux - Le Ponant B.P. 71 - 34280 La Grande-Motte**

**Tél. : 04 67 56 24 47**

**Mail : [avironlagrandemotte@yahoo.fr](mailto:avironlagrandemotte@yahoo.fr) Site : [avirongrandemotte.org](http://avirongrandemotte.org)**

#### **Pour le bon déroulement de cette étape, merci de respecter les horaires suivants.**

- Accueil : **9h30** (café et chocolat chaud)
- Réunion des délégués : **9h45 précises**
- Début des épreuves : **10h30** au plus tard
- Remise des récompenses et goûter : **de 16h30 à 17h00**

#### **Prévoir un repas froid pour midi.**

#### **Buvette et restauration rapide assurées tout au long de la journée**

*NB : Ces horaires pourront être réajustés, en fonction des conditions météorologiques et du nombre d'engagés.*

#### **Contenu de l'étape :**

- Epreuve d'habileté sur l'eau : parcours chronométré en fun double pour les minimes et cadets et en double virus pour les benjamins (par 3 embarcations). Descriptif : départ arrêté + ligne droite + virage d'une bouée (1 par bateau) + Slalom + dénager pour toucher une bouée + franchir la ligne d'arrivée.
- Epreuve Ergo : benjamins 250m, minimes et cadets 500m
- Epreuve de course à pied: Test Luc Léger
- Epreuve de montage de bateau & QCM sur le matériel : Epreuve par équipe chronométrée : 2 rameurs équipent un virus (avirons et coulisses) pendant que les 2 autres remplissent un QCM sur le nom des équipements et parties d'un bateau. Le chronomètre est arrêté quand l'équipe a fini l'équipement et le QCM.

Cette épreuve sera réalisée par chaque équipe entre le 1er parcours en yolette et les finales.

- Epreuve chronométrée en Yolette (250m pour les benjamins et 500 pour les cadets et minimes)
  - 1) 1er premier parcours contre la montre par 3 pour définir la répartition dans les finales de classements.
  - 2) Finales de classement.

**L'enchaînement des épreuves dépendra des catégories et du nombre d'engagés.**

**Il vous sera communiqué au plus tard à la réunion des délégués.**

### **Composition des équipes :**

- Les équipages comprenant au moins 1 cadet sont classés en cadets
- Les équipages comprenant au moins 1 minime sont classés en minimes
- Les équipages comprenant au moins 1 garçon sont classés chez les garçons
- Les compositions mixtes de clubs sont facilitées.
- Les compositions d'équipes sont identiques au cours d'une même étape.
- Pour cette étape, une équipe est composée de **4 équipiers**. En cas de nombre de rameurs impairs, les équipes comporteront un remplaçant. Dans le cas d'épreuves individuelles, les 4 meilleures performances seront conservées pour le classement. Concernant les épreuves à 4, le remplaçant prendra part à au moins une épreuve, alternativement avec un ou plusieurs de ses coéquipiers.

### **Formation des rameurs :**

Afin de donner des repères temporels précis et favoriser ainsi une cohérence régionale de la formation des jeunes rameurs dans les clubs, des exigences minimum de formation seront demandées pour participer aux différentes étapes :

- Pour participer à cette étape, les rameurs licenciés FFSA doivent être titulaires de **l'Aviron de Bronze**.

### **Attribution des points :**

- Les points sont attribués en fonction du nombre d'engagés :
- Le 1er équipage marque 2 points de plus que le nombre d'engagés dans la catégorie.
- Le 2ème équipage marque 2 points de moins que le 1er.
- Le 3ème équipage marque 2 points de moins que le 2ème.
- Au delà, chaque équipe se verra attribuer 1 point de moins que l'équipe qui la précède jusqu'au dernier qui marque 1 point.
- Les points obtenus par une mixte de club seront divisés entre les clubs en fonction du nombre de leurs rameurs composant cette mixte.
- A l'issue de chaque étape la ligue communique le classement intermédiaire du Challenge.
- A l'issue de la dernière étape, le Challenge est remporté par le club qui a marqué le plus de points.

### **Pour tout renseignement complémentaire joindre :**

**Julien Housset** - CTS LLRA 06 18 63 58 97

**Christian Gheorghiu** - Responsable sportif – contact Club aviron Mauguio – Carnon 06 63 06 42 93

**Alain Giner** – contact ACP La Grande-Motte 06 11 26 91 71 – 04 67 56 24 47

### **A prévoir :**

La manifestation ayant lieu à l'extérieur et intérieur, prévoir suffisamment d'affaires pour la pluie, du change etc... .

AUTORISATION PARENTALE à remettre aux accompagnateurs

---

J'autorise mon fils, ma fille, \_\_\_\_\_ à participer à la première animation du Challenge des Jeunes Rameurs organisée à la Grande Motte le dimanche 22 janvier 2012.

J'autorise l'organisation à prendre toutes les mesures médicales nécessaires lors de cette manifestation sportive :    OUI                                    NON

Numéro de téléphone à joindre en cas d'urgence :

Date :

Signature :

**Coupon réponse à ramener le plus rapidement possible à Christian (06 63 06 42 93) ou par mail à christian.gheorghiu@bbox.fr**

-----  
Challenge des Jeunes Rameurs (Etape 2 - ACP Grande Motte)

Nom : ..... Prénom : .....

Participera : OUI / NON

Peut accompagner : OUI : NON    Nombre de places : .....N° de Téléphone : .....